

Vie scolaire

SYNDICAT DU COLLÈGE

Comme chaque année, le Syndicat du Collège de Neuilly Saint Front a remis aux élèves entrés en classe de 6^{ème} au Collège Joseph BOURY un dictionnaire de poche français, un dictionnaire de poche anglais, une calculatrice qui pourront être utilisés jusqu'au brevet du collège. Cette dotation est possible grâce à la contribution des 34 communes adhérentes aux charges du Syndicat du collège.



COLLÈGE

En décembre, tous les élèves de 6ème ont rencontré le poète David DUMORTIER. Après avoir assisté à un spectacle sur le thème de la Magie des Mots et de la Langue Française, les élèves ont réalisé un atelier d'écriture poétique avec l'écrivain et leurs professeurs sur le thème de la Nature. Chaque classe a un projet de création de recueil de poèmes qui sera illustré en Arts Plastiques. Les élèves de 4ème ont assisté à une pièce de théâtre jouée par la Compagnie ACALY : « Si j'étais une femme ». Cette pièce a pour but de sensibiliser les ados aux violences faites envers les femmes. La représentation a été suivie d'un débat et d'un échange avec les comédiens. Deux classes de 6ème, encadrées par leur professeur d'anglais et la documentaliste, ont accueilli les CM2 de l'école Marcel Roger. Sept groupes mixtes (6ème-CM2) ont pu participer aux ateliers préparés par les élèves sur le thème des îles britanniques, de l'anatomie, des célébrités anglo-saxonnes... Le tout en langue anglaise !



Le mot du Maire

J'ai le plaisir de m'adresser à vous au seuil d'une nouvelle année. Ensemble, nous abordons 2024 avec envie et énergie.

Permettez-moi de vous présenter, en mon nom propre et au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année. Une année que nous souhaitons emplie de dynamisme et d'enthousiasme, malgré la période difficile que nous avons traversée.

Nous avons bien sûr une pensée profonde pour toutes celles et tous ceux qui ont été ou sont victimes de la maladie, ainsi que pour les acteurs économiques, artisans, commerçants et nombreux salariés qui ont été impactés.

2023 qui a vu aussi grandir nos inquiétudes face aux expressions de haine et de violence, face aux multiples remises en cause de nos instances démocratiques, de nos institutions. Tout cela traduit le mal-être de notre République.

Être Maire c'est écouter, les bonnes comme les mauvaises nouvelles, être là pour les moments de la vie importants qu'ils soient agréables ou plus tristes, et de voir, de sentir que cette année 2023 a été éprouvante pour chacun d'entre vous, d'entre nous.

Ce sont ces mêmes principes qui guident notre action en matière de solidarités, et je voudrais, sans transition, saluer les actions menées par le CCAS. Contrairement à une idée reçue, le Centre Communal d'Action Sociale, ne se contente pas de donner des aides aux familles les plus en difficulté. Le CCAS accompagne aussi les personnes dans nombre de démarches administratives. Il les aide, les guide ou les oriente vers des professionnels compétents ou des associations du territoire.

La communication est essentielle dans la vie d'une commune.

Notre village bouge ! Les projets sont nombreux, nos ambitions intactes, notre volonté affirmée. Il y aurait encore tant de choses à dire. Et je suis consciente que beaucoup d'actions mériteraient d'être abordées.

Je terminerai en vous souhaitant une bonne année 2024.

Mme Françoise BINIEC, maire de Neuilly Saint Front.

Vie quotidienne

BIENVENUE

Le nouveau magasin de vêtements, rue Jean de la Fontaine.



Le nouveau salon de thé, place André Cardon.

TOUS STYLES & TOUS BUDGETS

ZA des Acacias
Avenue de
Château-Thierry
02470
NEUILLY-ST-FRONT

Daniel Maquet
signe vos allées 03 23 55 14 78

ALLÉE COUR TERRASSE

MINI-JEU

La réponse au mini-jeu du bulletin N°141 :
Il s'agit de la promenade des buttes.

Merci à tous les participants.

Où se situe cet endroit ?

Envoyez votre proposition par mail à : web.info.neuilly@orange.fr
La réponse sera publiée dans notre prochain bulletin.



Responsable de publication :
Biniec F.

Délégués à la rédaction :
Les membres de la commission
Information et informatique.

Mise en page :
Boudali M.

IPNS

Ne pas jeter sur la voie publique

MARCHÉ DE NOËL DE L'ACAF

Le samedi 9 décembre 2023, l'Association des Commerçants et Artisans Frontonnais (l'A.C.A.F), organisait son premier événement : un marché de Noël.

Une trentaine d'exposants de Neuilly Saint Front et des alentours étaient réunis pour animer notre commune dans une ambiance conviviale et joyeuse. Deux impondérables se sont invités, la pluie et le vent, empêchant le concert et les activités prévues mais cela n'a pas entaché la mobilisation des organisateurs.

Pour le président Benjamin Trocellier : « Globalement nous sommes vraiment très contents de notre marché de Noël malgré la pluie et le vent, tous les exposants et particuliers nous ont dit qu'ils étaient ravis d'avoir participé à ce marché. Les exposants ont globalement tous bien travaillé et pour certains, ils ont pu se faire connaître et mettre en avant leur savoir-faire. » En espérant que les prochaines manifestations de l'A.C.A.F se déroulent sous de meilleures conditions !



TÉLÉTHON

Organisé par l'Association d'Initiatives Locales, le marché de Noël au profit du Téléthon s'est installé Salle des Chais le matin puis un stand a rejoint le marché de Noël de l'A.C.A.F. en s'installant dans l'Église aux côtés de l'École Sainte Jeanne d'Arc. Lors de ce moment, les bénévoles ont eu le plaisir d'entendre des chants de Noël et de voir le Père Arnaud jouer de l'orgue.

De généreux donateurs nous ont apporté leurs créations et l'association « la Tillia » a fait don d'un tableau de Monsieur Thioux, résident de l'EHPAD (tableau ci-dessus). Toutes ces actions ont permis de récolter la somme de 2 135€.



Bulletin municipal de Neuilly-Saint-Front N° 142 - janvier 2024

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

Le calendrier de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif a été distribué en boîte aux lettres. Si vous ne l'avez pas reçu, il est à votre disposition en mairie.

HORAIRES DE LA POSTE

Depuis le 02 janvier 2024, les horaires d'ouverture du bureau de poste sont : du mardi au samedi de 9h à 12h.

LES ASSISTANTES SOCIALES SUR NOTRE SECTEUR

Mme COLLINET, présente sur rendez-vous les 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 14h00 à 16h30.

Le CLIC sur rendez-vous pour les personnes de plus de 60 ans au 03.23.82.78.00 ou clic@uccsa.fr

AGENDA

- 15 et 22 février 2024 : prochaines permanences du Secours Catholique.
- 16 mars 2024 : opération « Nettoyons la nature ».



Délibérations des conseils municipaux

Délibérations du conseil du 30 novembre 2023 :

- Demande de subvention APV - travaux de réfection de voirie - rue de la libération.
- Demande de subvention DETR - travaux de clôture - sécurisation des abords des écoles et du périscolaire.
- Demande de subvention API - travaux de clôture - sécurisation des abords des écoles et du périscolaire.
- Demande d'un fond de concours à la CARCT - travaux de clôture - sécurisation des abords des écoles et du périscolaire.

Évènements

11 NOVEMBRE

La cérémonie :

La population a répondu présente pour cette nouvelle commémoration du 11 novembre avec la première sortie officielle du drapeau des sapeurs pompiers.

Après le dépôt des gerbes au monument aux Morts, petits et grands se sont rassemblés pour écouter « La Marseillaise » chantée par M. Pierre BIONAZ, les enfants des écoles et l'assemblée.

Ensuite, le cortège s'est déplacé au cimetière militaire pour un nouveau dépôt de gerbes.

De retour à la salle des Chais, le Président des Anciens Combattants, Michel-Pierre HUBERT a eu l'honneur de remettre deux diplômes de Première étape de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre à Maxime LIVERTON et Michel PROTOY et une médaille de bronze à Norbert MASSON.

La bénédiction du cimetière militaire :

Dans l'après-midi, le Père Arnaud BORE, curé de la paroisse depuis le mois de septembre, a célébré les Vêpres au cimetière militaire, béni le monument et l'ensemble des sépultures en présence de représentants communaux et du président des Anciens Combattants. Une première dans la mémoire des personnes présentes.



SAINTE-BARBE

Le samedi 9 décembre 2023, nos sapeurs-pompiers ont fêté Sainte-Barbe, en présence de plusieurs personnalités officielles dont le Député Jocelyn DESSIGNY.

Ce fut l'occasion de remettre les nombreux avancements de grade, les médailles d'honneur du Ministre de l'Intérieur et les médailles de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers :

Avancements de grades :

adjudant-chef : GOTHIERE Raphaël, LEPAGE Matthieu ; adjudant : BESACCHI Grégory, GUILLIET Joseph ; sergent-chef : BERTHELOT Cédric, MARTINEZ Julie ; sergent : AMBROISE Gwendoline ; caporal-chef : LEPAGE Thomas, LENOIR Orphée, LENOIR Gwendoline ; 1^{ère} classe : LEMOINE Stéphanie.

Nomination du médecin capitaine Corinne JOMIN suite à son départ en retraite à médecin commandante honoraire après 30 ans de service. La médecin commandante honoraire Corinne JOMIN a reçu la médaille d'honneur du Ministre de l'Intérieur pour 30 ans de service.

Médailles d'honneur du Ministre de l'Intérieur :

- pour 20 ans de service, l'adjudant-chef Raphaël GOTHIERE.
- pour 10 ans de service, la caporale-chef Gwendoline LENOIR.

Médailles de l'union départementale des sapeurs-pompiers :

- pour 15 ans de service, l'adjudant Joseph GUILLIET, l'adjudant Gregory BESACCHI, la sergente-chef Julie MARTINEZ, le caporal-chef Olivier TAISSON.

Félicitations à tous les récipiendaires !



LES VŒUX AUX PERSONNELS

Le vendredi 8 décembre 2023, l'ensemble des agents municipaux était convié à une réception à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Ce fût l'occasion pour Mme Le Maire de remercier les différents services pour leur travail et leur engagement au sein de la commune et de leur remettre un cadeau de fin d'année tout en leur présentant ses meilleurs vœux.



NOËL DES ENFANTS

Le mardi 19 décembre 2023, les enfants de la commune, scolarisés de la petite section à la grande section des écoles maternelles publique et privée, ont pu assister à un spectacle de Noël :

« Les aventures de Gin Le Pirate ».

À la fin du spectacle, les enfants ont eu la surprise de voir arriver le Père Noël, les bras chargés de cadeaux et de chocolats.



LES GAIS LURONS

Après s'être inscrits auprès des « Gais Lurons », les jeunes frontonnais âgés de 0 à 6 ans ont eu le plaisir de recevoir la visite du Père Noël de l'association et de ses lutins le jeudi 21 décembre 2023.

Le Père Noël a ainsi distribué une quarantaine de cadeaux à des enfants heureux de le recevoir chez eux.

C.C.A.S

REMISE DES COLIS AUX AÎNÉS

Le samedi 16 décembre 2023, les membres du CCAS ont distribué 209 colis aux personnes de plus de 70 ans référencés sur la liste électorale.



GOÛTER À L'EHPAD

Le vendredi 29 décembre 2023 dans l'après-midi les membres du CCAS se sont rendus à la maison de retraite pour partager un goûter avec nos aînés et leur remettre leur colis de fin d'année.

Les membres du CCAS ont pu admirer les peintures d'un des résidents de l'EHPAD, M. THIOUX (à droite sur la photo), sur le thème de Noël.

Le CCAS fait un clin d'œil à Mme GODILLE qui nous a quitté le 1er Janvier 2024. Elle a été membre du CCAS pendant 6 ans de 2014 à 2020.

Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.



Vie associative

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR ET DU TEMPS LIBRE

Les membres du Club de l'Age d'Or et du Temps Libre se réunissent un après-midi par semaine à la Salle des Buttes. Au programme, jeux de société, jeux de cartes et goûters.

Si vous souhaitez passer un moment convivial, contacter le président Franck BALEWSKI au 06.42.92.31.68 .

COMPAGNIE DE TIR À L'ARC

Pendant la trêve hivernale, la Compagnie de Tir à l'Arc continue ses entraînements les mercredis soir de 18h à 20h dans la Salle des Chais de Neuilly-Saint-Front. À la recherche de nouveaux adultes, les archers vous proposent une séance d'initiation gratuite. N'hésitez pas à passer les rencontrer.

LES MARTIN-PÊCHEURS DE L'OURCQ

L'association des Martins Pêcheurs de l'Ourcq a procédé à son rempoissonnement annuel le samedi 13 janvier 2024 de la rivière Ourcq et de l'étang : 120 kg de gardons, 60 kg de tanches, 80 kg de brochets, 80 kg de carpes. Pour rappel, la pêche est fermée jusqu'au 4 février inclus pour cause d'alevinage.



LA VIGILANTE

La vigilante, société de tir à la carabine, 50 et 12 mètres reprendra sa saison le 10 mars 2024.

Le stand de tir est situé dans les Buttes, derrière l'école primaire, face au périscolaire. Le stand accueille petits et grands. Pour tous renseignements, contacter le président Marc DEPELSEMACKER au 03.23.71.06.71